



Concours Grande École : L'ESSEC renforce son dispositif de diversité avec le « Double Appel à l'Oral »

Cergy, le 6 septembre 2021

L'ESSEC Business School est engagée depuis de nombreuses années sur les sujets de diversité et d'inclusion à travers notamment le Centre égalité des chances dont l'objectif est la promotion d'une société plus inclusive, plus innovante, plus juste, riche d'une grande diversité de talents. Pour aller plus loin et afin de pouvoir recruter des talents issus de la diversité, l'ESSEC lance dès le concours 2022 une nouvelle mesure d'ouverture sociale à destination des élèves en classes préparatoires qui candidatent à l'ESSEC via le concours de la BCE : le « Double Appel à l'Oral ».

Le « Double Appel à l'Oral » a pour ambition d'élargir la diversité des profils accueillis au sein du programme Grande Ecole de l'ESSEC. En effet, **l'hétérogénéité des profils est reconnue comme un facteur favorable à la créativité et à la capacité d'adaptation**, donc à la performance des organisations.

Avec cette mesure, l'ESSEC permettra à un maximum de 40 candidats admissibles supplémentaires de défendre leur chance aux épreuves orales, en gardant inchangé le total des points obtenus aux épreuves écrites. Les candidats admissibles supplémentaires seront sélectionnés parmi les candidats boursiers de l'enseignement supérieur (CROUS) en fonction de leurs résultats aux écrits. Dans un souci d'objectivité, aucune information sur cette sélection ne sera transmise aux évaluateurs des épreuves orales. **La barre d'admission de l'ESSEC**, qui combine le résultat des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission (écrites et orales), **restera quant à elle, commune à tous les candidats, assurant ainsi le même degré d'exigence pour tous**. Pour compléter ce dispositif, l'école ouvrira dix places supplémentaires sur le programme Grande Ecole dès la rentrée 2022. Cette mesure sera expérimentée pendant deux ans.

Consciente des enjeux de diversité territoriale, l'ESSEC s'engage également dès aujourd'hui à travailler sur l'identification d'un critère territorial **permettant d'élargir à l'avenir le « Double Appel à l'Oral » aux étudiants issus des territoires ruraux et isolés**.

En parallèle, l'ESSEC et sa Fondation **augmentent de 50% le montant des aides financières** accordées aux étudiants boursiers de l'ESSEC. En fonction de l'échelon CROUS, une bourse sur les frais de scolarité, qui peut aller jusqu'à 100% des frais, leur est accordée. Cette bourse est financée par les dons des diplômés à la Fondation ESSEC.

Enfin, l'ESSEC s'est engagée à renforcer son accompagnement des lycéens en amont des études supérieures et d'étudiants **en augmentant de 50% dans les années à venir le nombre de bénéficiaires des programmes d'égalité des chances et d'ouverture sociale** : *TrouveTaVoie, PQPM, CAP PREPA et CAP ESSEC*.

« Le Double Appel à l'Oral est une mesure qui permet de recruter plus de candidats d'horizons différents, sans compromettre la qualité et l'exigence du concours. Accéder aux épreuves orales permet à un candidat, solide académiquement, de présenter sa capacité d'adaptation, sa curiosité, son imagination, mais aussi son envie et son engagement. Un candidat qui s'impose à l'oral quel que soit son parcours antérieur correspond aux profils et aux talents que nous recherchons. », ajoute **Felix Papier, Directeur Général Adjoint de l'ESSEC en charge des Programmes Pré-Expérience.**